









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 30 août 2024

Budget d'innovation collaborative : c'est l'heure de choisir le ou les meilleurs projets !

Les Neuchâtelois-es ne manquent pas d'idées pour faire bouger leur ville! Depuis le 19 mars 2024, date du lancement du Budget d'innovation participative, plus de 70 idées ont été déposées sur les nouvelles plateformes internet NBooster et ParticipoNs.ch. Un travail de sélection et de co-construction a permis de dégager 18 projets concrets qui sont désormais en lice pour la phase de vote. Les habitant-e-s de la capitale cantonale peuvent voter en ligne du 30 août au 27 septembre pour allouer 200'000 francs à des projets d'intérêt public portés par des citoyennes et citoyens, associations et entreprises locales.

Initiative de la Ville de Neuchâtel, de l'Université de Neuchâtel et de MICROCITY, le Budget d'innovation collaborative (BIC) a été lancé <u>le 19 mars dernier</u> à travers la nouvelle plateforme en ligne <u>ParticipoNs</u>. Son but : encourager la population de la capitale cantonale à proposer des projets innovants d'intérêt public. Une dynamique amplifiée par un appel aux entreprises sur la plateforme <u>NBooster</u> lancée par MICROCITY. L'appel à idées a suscité un écho enthousiaste avec pas moins de 73 idées déposées.

Depuis ce printemps, ces propositions ont fait l'objet d'une vérification puis d'un accompagnement lors de deux ateliers de co-création. Lors de ces occasions, les porteurs et porteuses d'idées ont été invité-e-s à faire une présentation au public sous forme de pitch. Une étape suivie d'un « marché des projets » avec pour but de favoriser les échanges, de renforcer et consolider les équipes de projet.

Choisissez un ou des projets, puis allouez un budget!

C'est donc aujourd'hui 18 projets sélectionnés qui devront passer la barre des meilleurs suffrages pour voir le jour. Pour voter, il faut habiter la commune de Neuchâtel, avoir au moins 12 ans révolus et choisir au moins un projet qui, peut-être, verra le jour en fonction du nombre de voix attribuées. Chaque votant-e pourra répartir l'enveloppe de 200'000 francs selon ses souhaits et ses convictions. Le délai pour voter court du 30 août au 27 septembre 2024.



Pour les projets retenus, la phase de réalisation démarrera dès la fin de l'année. En fonction de l'évaluation de ce premier round du BIC par les partenaires, un autre cycle de création de projets verra le jour dans les années à venir.

« Le caractère innovant du BIC réside dans la collaboration soutenue et sans cesse renouvelée entre acteurs-trices de la société civile, associations, entreprises, administration publique... Dans cet élan positif, tout le monde partage un objectif commun, celui d'améliorer le bien-être général par le financement de projets collaboratifs, novateurs et responsables », a indiqué Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge du développement technologique.

Imaginé dans le cadre de la stratégie de numérisation et d'innovation responsable de la Ville, ce projet pilote bénéficie d'un co-financement de la nouvelle politique régionale du Canton et de la Confédération (NPR).

→ Pour voter, rendez-vous sur https://participons.ch

Renseignements complémentaires :

Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge de la culture, de la cohésion sociale, de l'intégration et des ressources humaines, 032 717 75 00

Samuel Monbaron, délégué au développement technologique ad interim, 032 717 71 03

Pauline Lavanchy, cheffe de projet de l'application citoyenne, Université de Neuchâtel, 078 657 88 25

Anita Bourquin, Senior Project Manager, MICROCITY, 079 645 43 71

